



## Conseil Municipal de Saint-Paul du jeudi 26 septembre 2012

Présentation des affaires n° 10, 11 et 13 par Jean Erpeldinger

### **Affaire n°10 : Marché réservé à bons de commande pour entretien d'espaces verts**

C'est avec une vraie fierté, que je présente en notre nom à tous, cette affaire. En effet, derrière l'apparente banalité de l'intitulé, il y a un engagement fort de notre majorité, puisque nous avons souhaité favoriser l'accès à l'emploi des personnes porteuses de handicap, en confiant l'entretien d'une partie de nos espaces verts à des établissements d'aide par le travail.

Cet engagement fait écho à la volonté de nos sociétés de faire tomber les barrières entre le monde du handicap et celui des valides. Après l'école, qui se doit, aujourd'hui, d'accueillir tous les enfants dans le respect des différences et en favorisant l'entraide dès le plus jeune âge ; après le monde du sport, avec l'essor important du sport adapté dont les pratiquants, de plus en plus, sont amenés à s'intégrer et à pratiquer au côté des valides ; il est temps que nous observions les mêmes progrès dans le monde du travail. Trop de travailleurs handicapés se retrouvent écartés du marché de l'emploi, la municipalité de Saint-Paul se devait de créer cette ouverture.

Pour revenir à notre affaire, il s'agira pour nous d'approuver la contractualisation et la signature du marché avec le groupement ALEFPA-ESAT et l'association BIOTOPE qui a remporté le marché.

### **Affaire n°11 : Lancement Appel d'offres pour le nettoyage des espaces publics.**

Il s'agit du lancement d'un appel d'offres pour un marché à bon de commande pour le nettoyage des espaces publics de notre commune.

J'en profiterais, juste, pour préciser que, s'il est normal pour une commune de nettoyer ces espaces publics, il est beaucoup moins normal de voir persister des comportements inciviques qui conduisent à une sensation permanente de saleté (y compris quelques instants après le passage de nos équipes). A titre d'exemple, doit-on accepter qu'aux alentours des établissements délivrant des repas les barquettes jonchent le sol ou que les déchets sortent juste après les camions de ramassage encombrant les trottoirs plusieurs jours ou que chaque élection voit fleurir des affiches en dehors des emplacements réservés ? Tous ces comportements induisent une augmentation des coûts supportés par notre commune et dégradent son image. Nous continuerons à nettoyer, bien sûr, c'est le sens de cette affaire, mais, plus que jamais, je considère que l'ensemble des Saint-Paulois n'a pas à subir l'incivilité de quelques uns et j'appelle de mes vœux une politique de verbalisation de « nout ban cochon »

## **Affaire n°13 : Marché à bons de commande pour la modernisation du réseau d'assainissement pluvial**

Il s'agit pour nous, grâce à ce marché, de faire face à des interventions non programmable sur le réseau d'eaux pluviales.

J'en profiterais, pour rappeler que la gestion des eaux pluviales est un des grands enjeux de notre île, et, que nous devons, de plus en plus, imaginer une gestion plus durable de cette problématique.

Longtemps, il s'est agit de détourner les flots potentiellement destructeurs vers les ravines. Dans un espace, de moins en moins, naturel, de plus en plus imperméabilisé, le cycle de l'eau s'est réduit avec un lot de conséquences néfastes. Moins d'infiltration, donc une recharge des nappes plus difficile et sur le littoral des afflux d'eau plus rapides et plus dangereux.

Nous devons, et cela nous ramène à l'affaire n°1, veiller à multiplier de vrais mesures de gestion des eaux pluviales à la parcelle ou à l'opération, comme cela est prévu dans le programme de restructuration de la Saline.

Jean Erpeldinger  
7<sup>e</sup> adjoint  
Commune de Saint-Paul  
0262459160